

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un Rapport Annuel sur la Mise en Oeuvre (RAMO) des programmes européens. C'est dans ce cadre que le RAMO du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan au 31/12/2022 au titre des programmes 2014/2020.

1. Rappel du contexte

Les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 et faire face aux grands défis de l'Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de 4 fonds européens structurels et d'investissement : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds sont utilisés sur les territoires.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue depuis le 1er janvier 2016, Autorité de Gestion (AG) de six programmes européens (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du PO national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Au Comité de suivi de novembre 2021, afin d'optimiser la période de fin de mise en oeuvre du programme permettant ainsi d'atteindre pleinement les objectifs de l'Union, l'AG a proposé des modifications notamment de répartitions financières en direction des actions en ayant le plus besoin après consultation des partenaires du programme. Cette proposition a été adoptée par la Commission le 4/02/2022.

Une présentation des « *Fonds européens structurels et d'investissement au service de la Stratégie Europe 2020* » est disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=2B1mnfBYLU8>

2. Le suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020 a été validé par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Il est doté d'une enveloppe financière de 180,94 millions d'euros. Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le programme opérationnel a retenu 7 des 11 stratégies thématiques proposées par l'Union européenne, permettant ainsi de contribuer à la réalisation de sa politique. Le territoire limousin a choisi de prioriser les thématiques suivantes :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation (axe 1)
- Améliorer la compétitivité des PME (axe 1)
- Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs (axe 2)
- Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC (axe3)
- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie (axe 4)
- Protéger l'environnement et promouvoir une utilisation durable des ressources (axe 5)
- Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté (axe 6)

Aussi, afin de prendre en compte ces thématiques, le programme opérationnel FEDER-FSE a été défini initialement sur 6 axes permettant de respecter et de mettre en avant la stratégie de l'Union européenne dont l'objectif est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne.

Puis, afin de pallier aux effets de la crise sanitaire, le programme opérationnel FEDER-FSE a été renforcé par la création d'un axe 9 (comité de suivi du 20 juillet 2020). L'axe 9 a été doté d'une enveloppe FSE de 950 000 € et a été programmé à hauteur de 605 036 euros de FSE au 31/12/2022. Cet axe finance des actions permettant de soutenir le système de santé et protéger les citoyens, notamment par l'achat de masques et d'équipements de protection à destination des services de santé et de leurs agents, et maintenir ainsi les services publics sur les territoires.

Enfin, l'année 2020 avait permis la préparation du plan de relance européen Initiative REACT UE pour pallier la crise sanitaire. Ce plan a pour objectif la relance de l'économie et de l'emploi en s'appuyant sur la prise en compte des enjeux numériques et environnementaux permettant de renforcer le soutien aux entreprises, à l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à la recherche, à la formation... Pour répondre à ces défis, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'une enveloppe globale de 211 millions d'euros. Le Comité de suivi du 29 avril 2021 a validé les modifications du programme FEDER FSE 2014/2020 Limousin, permettant ainsi la mise en oeuvre de ce plan sur le territoire. Au 31 décembre 2022, au titre de l'axe 10 REACT UE, le Limousin dispose d'une enveloppe de 29.41 M€ de FEDER et est engagé à hauteur de 24 845 133 euros de FEDER. Au titre de l'axe 11 REACT UE, le Limousin dispose d'une enveloppe de 5.41 M€ de FSE et a été programmé à hauteur de 4 924 689 euros de FSE.

Concernant les autres axes :

Axe 1. Vers une économie innovante est doté d'une enveloppe FEDER de 52.21 M€ et le montant programmé s'élève à 53 132 501 euros de FEDER. Cet axe a pour finalité de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des PME, de promouvoir la recherche et de faciliter l'accès à l'innovation.

Axe 2. Transition vers une économie décarbonée est doté d'une enveloppe FEDER de 19.39 M€ (modification financière validée par le Comité de suivi du 10 novembre 2021) et le montant programmé s'élève à 18 597 604 euros de FEDER. Cet axe a vocation à promouvoir l'efficacité énergétique et à augmenter les productions issues des énergies renouvelables thermiques, électriques et les unités de production de gaz.

Axe 3. Aménagement et usages numériques est doté d'une enveloppe FEDER de 24.16 M€ et le montant programmé s'élève à 23 971 259 euros de FEDER. Il s'agit de financer des projets visant à améliorer la couverture des territoires en réseaux à très haut débit mais également à accroître l'offre de services numériques innovants et créatifs.

Axe 4. Compétences et savoir-faire est doté d'une enveloppe FSE de 17.49 M€ et le montant programmé s'élève à 17 302 140 euros de FSE. Cet axe vise à augmenter le taux d'emploi par des mesures améliorant l'adaptabilité des travailleurs et des actions en faveur des groupes les plus vulnérables

Axe 5. Patrimoine environnemental est doté d'une enveloppe FEDER de 12.81 M€ (modification financière validée par le Comité de suivi du 10 novembre 2021) et le montant programmé s'élève à 12 787 764 euros de FEDER. Il s'agit de permettre la préservation et la valorisation des sites et des lieux patrimoniaux et culturels en Limousin et notamment la préservation des Parcs naturels abritant des sites d'intérêts écologiques et paysager majeurs.

Axe 6. Cohésion territoriale est doté d'une enveloppe FEDER de 12.6M€ et le montant programmé s'élève à 12 368 270 euros de FEDER. Cet axe a pour objet d'apporter son soutien à des projets des démarches territoriales innovantes impliquant quartiers, villes et agglomérations mais également à des stratégies intégrées de développement durable en milieu urbain et rural (promotion de l'aménagement urbain intégrant des priorités de développement durable).

Ainsi, le programme opérationnel confirme sa dynamique de programmation. Au 31 décembre 2022, le montant FEDER programmé est de 145 702 531 euros soit un taux de programmation de 96 %, le montant FSE programmé est de 22 831 865 euros, soit un taux de programmation de 95 %.

Le rapport annuel de mise en oeuvre 2022 précise l'ensemble des informations-clés de la réalisation du programme opérationnel FEDER-FSE Limousin. Ce rapport est un point d'étape permettant de présenter, à la Commission européenne, l'état d'avancement des moyens mobilisés financiers et techniques.

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2022

Corrèze (19)

Bénéficiaire : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Action : Promotion de l'alternance

Localisation : 19130 VOUTEZAC

Soutenu par du FSE via le plan de relance européen Initiative REACT UE

Au sein de l'établissement porteur du projet, le recrutement des apprentis et des entreprises d'accueil se fait tout au long de l'année. L'établissement a recruté 136 apprentis supplémentaires en 2021, et autant de maîtres d'apprentissage. Il comptait 240 apprentis au total. L'opération 2022 consiste à promouvoir en continu l'alternance sous toutes ses formes. Des actions en lien avec les collèges et lycées de Corrèze sont organisées. Ce sont par exemple des partenariats, des projets de végétalisation, des chantiers avec les élèves qui sont proposées aux établissements scolaires. Les formations en alternance sont présentées aux enseignants et des groupes d'élèves sont accueillis pour valoriser l'apprentissage. L'établissement propose également des immersions aux jeunes dans des classes pour venir observer les formations qui les intéressent. Des Portes-Ouvertes Permanentes sont organisées spécifiquement pour les familles qui souhaitent rencontrer le personnel pédagogique et visiter l'établissement. Depuis la crise sanitaire, des rendez-vous en visioconférences ont été mis en place avec les jeunes et les familles. Des appels téléphoniques avec les entreprises souhaitant accueillir un apprenti ont été déployés. En période de confinement, les cours à distance en visioconférence ont été mis en oeuvre, avec l'appui d'un blog pour mettre les cours en ligne. Des groupes sur WhatsApp ont été constitués pour chaque classe afin maintenir le lien entre les jeunes et leurs formateurs.

Le projet est soutenu par du Fonds Social Européen à hauteur de 55 104 euros.

Creuse (23)

Bénéficiaire : Creuse Confluence

Action : Transformation d'un centre de tri en quai de transfert de déchets ménagers

Localisation : 23600 SAINT SILVIAN BAS LE ROC

Soutenu par du FEDER via le plan de relance européen Initiative REACT UE

L'opération consiste à reconvertir l'ancien centre de tri de St-Sylvain-Bas-le-Roc (23) en un quai de transfert qui permettra le transfert de charge des bennes d'ordures ménagères (BOM) de 19 ou 26 tonnes dans des bennes à fond mouvant alternatif (FMA), qui présentent une capacité de 60 à 90 m3 selon les modèles et permettent de stocker 22 à 25 t d'ordures ménagères dans cette dernière configuration, et 4 à 5 t d'emballages. Le site intégrera également des aires de manipulation du verre

(651 t collectées en 2019), du papier (312 t) et du carton (142 t) stockés provisoirement et pressés en balles, en vue d'un transfert.

Les actions mises en places sont les suivantes :

- des équipements électromécaniques comprenant la reprise des alimentations électrique du quai et la création et alimentation d'un dispositif complet de défense incendie du quai de transfert, comprenant une station de pompage de 90 m³/h avec un réservoir de 200 m³;
- des équipements de transfert des déchets correspondant à la création de deux alvéoles en haut de quai pour le vidage des benne de collecte (6 à 7 tonnes) dans des semis (bennes FMA) d'une plus grande capacité (30 tonnes);
- la création d'un pont bascule nécessaire aux pesage et à la traçabilité des ordures entrantes et sortantes;
- la création de clôtures autour du quai;
- la sécurisation du site à savoir vidéosurveillance et contrôle d'accès;
- la mise en place de blocs béton pour la création d'alvéoles de stockage des déchets issus du tri sélectif et attendant le chargement par des semi-remorques.

Le projet est soutenu par du Fonds Européen de Développement Régional à hauteur de 288 361 euros.

Haute Vienne (87)

Bénéficiaire : SCOP Equipement auto moto

Action : Construction d'une nouvelle usine pour la fabrication en série de banquettes et bases tournantes pour camping -cars

Localisation : 87150 ORADOUR SUR VAYRES

Soutenu par du FEDER

Spécialisée dans la fabrication des sièges et banquettes pour camping-cars, la SCOP d'Oradour sur Vayres en Haute-Vienne, espère poursuivre une croissance entamée en 1994. Fondée en 1981 par six salariés, SCOPEMA repart sous le statut de la coopérative ouvrière de production (SCOP). Employant 51 personnes - et 36 intérimaires (données au 31/12/2021), elle envisage d'atteindre les 160 collaborateurs d'ici 3/4 ans, et d'investir 9 millions d'euros dans une nouvelle usine. Construit sur un terrain mitoyen, elle fera passer la surface des ateliers de 2.500 à 10.000 m². Opérationnelle en 2022, la nouvelle unité abrite des nouvelles machines, afin d'optimiser une production qui était de plus en plus à l'étroit dans les anciens locaux . Les bâtiments existants seront conservés pour rapatrier des tâches sous-traitées, faire des formations et installer un banc d'essai pour la réalisation de crash-test. Ce dispositif permettra de contrôler la sécurité de produits et d'accélérer leur homologation. L'ambition affichée avec cette nouvelle usine est de multiplier au moins par deux la production de banquettes et de bases tournantes et de continuer à faire progresser le chiffre d'affaires de plus de 10 % chaque année.

Le projet est soutenu par du Fonds Européen de Développement Régional à hauteur de 1 864 468 euros.